

**NE PAS DIFFUSER HORS DE FRANCE**



**Communiqué de presse**

Neuilly-sur-Seine, le 19 décembre 2008

La société Carrefour Property Development (la « Société ») a été informée d'un recours en annulation du visa n°08-272 délivré par l'AMF le 5 décembre 2008 sur le prospectus d'augmentation de capital de la Société.

La Société rappelle que la période d'exercice des droits préférentiels de souscription a débuté le 16 décembre 2008 et qu'il est prévu qu'elle soit clôturée le 23 décembre 2008 (inclus) et que les actions nouvelles fassent l'objet d'une admission aux négociations sur une ligne séparée de cotation à compter du 7 janvier 2009.

Conformément à leurs engagements, les actionnaires CRFP 13 et CRFP 16 (sociétés appartenant au Groupe Carrefour) ont exercé leurs droits de souscription à cette augmentation de capital dans les proportions précédemment annoncées (soit à hauteur d'environ 98,5% du montant de l'émission).

Contact Investisseurs : [Communication financière Carrefour](#)  
N° Tel : (33) 1 55 63 39 00